

Formation présentielle – intra

Enjeux La notion de Qualité de Vie au Travail (QVT) apparaît officiellement pour la première fois avec l'Accord national interprofessionnel du 19 juin 2013 qui le présente comme un « *levier de santé, de maintien en emploi des travailleurs et de performances économiques et sociales de l'entreprise* ». Le Plan santé au travail 2016-2020 vient renforcer cette approche qui envisage le travail comme porteur de la « *santé et du bien-être des travailleurs* » nécessitant alors une démarche de prévention inscrite plus largement dans le fonctionnement de l'entreprise.

Au-delà des aspects règlementaires, les transformations des organisations et du travail, rencontrées par les entreprises dans presque tous les secteurs d'activité, fragilisent les salariés. Concevoir une démarche de QVT est l'occasion de réfléchir à une organisation permettant d'œuvrer à l'amélioration de la santé au travail à la condition d'impliquer l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

Public visé

Membre d'une Institution Représentative du Personnel.
Toute personne impliquée dans la QVT au sein de l'entreprise

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Objectifs

- Appréhender les concepts actuels qui gravitent autour de la santé au travail : qualité de vie au travail, bien-être au travail, risques psychosociaux, accomplissement personnel...
- Acquérir des outils et connaissances opérationnels sur la démarche QVCT proposée l'ANACT
- S'initier au recueil des données pour la réalisation d'un diagnostic QVCT
- Développer une réflexion sur l'application de cette démarche au sein de son entreprise, en tenant compte de ses particularités

Moyens et méthode

pédagogiques

L'animation du stage de base sera fondée sur :

- **Une alternance d'exposés / débats**

Ce, à partir d'une documentation remise aux participants

Intervenants

L'animation sera effectuée par Laure GAERTNER, Consultante et experte en santé au travail depuis plus de 10 ans. Sociologie du travail et des organisations, sociologie économique et des professions **ou** Myriam LIAOURACI, Consultante dans le domaine QSE, formatrice HSE et IPRP agréé par la Driets depuis plus de quinze ans.

Durée

1 jour (7 heures)

Horaires

9h30 – 17h30

A adapter en fonction de vos souhaits et du temps de déplacement du formateur

Prix en intra

1 600 € ht

Pour les CSE et les associations non soumises à la tva : nos prix s'entendent net

Frais éventuels de déplacement et d'hébergement selon destination

Lieu

Sur site

Précisions

complémentaires

Créé en 1965, notre cabinet est agréé de façon continue depuis 1984 pour la formation économique des élus du CE et 1985 en matière de formation de représentants du personnel au CHSCT.

Notre cabinet n'a pas de liens privilégiés avec une organisation syndicale particulière.

Descriptif

Cette formation propose une première approche de la notion de Qualité de Vie au Travail. Elle donne un aperçu des enjeux et questions qu'elle recouvre et présente la démarche dans son ensemble : choix de méthode, réalisation du diagnostic, mise en œuvre des mesures et pérennisation selon le modèle proposé par l'Agence Nationale de l'Amélioration des Conditions de Travail.

Nous aborderons, pour chaque étape de la démarche, les objectifs, les outils existants, ainsi que les écueils et risques à éviter.

Des exercices pratiques permettront aux participants de mettre en perspective les apports théoriques avec leur réalité de travail : culture et histoire de l'entreprise, maturité de la culture de prévention des risques, historique et projets de réorganisations, dispositifs d'accompagnement au changement, qualité du dialogue social, rôle du CSE/de la C2SCT et documents qui lui sont communiqués

Programme

Introduction sur la santé au travail

- Aspects réglementaires
- Evolution des concepts autour de la santé au travail : transformation profonde et/ou effet de mode ?
- Différences, convergences et complémentarités des notions de « bien-être au travail », de la « qualité de vie au travail » et des « risques psychosociaux »

Présentation globale de la démarche QVCT de l'ANACT

- Les 4 grandes étapes, leurs objectifs
- Groupes de travail sur les points forts et les difficultés qui pourraient se présenter au cours de la mise en œuvre de cette démarche
- Restitution et échanges

Réaliser un diagnostic

- Présentation des objectifs
- Présentation des outils : analyse des données sociales, outils de pilotage, indicateurs complémentaires
- Groupes de travail sur la création d'un premier ensemble d'indicateurs pertinents et adaptés au contexte de l'entreprise et au regard d'un état des lieux des indicateurs existants
- Restitution et échanges

Déployer la démarche

- Présentation des objectifs
- Présentation d'exemples de déploiement d'une démarche QVCT au sein d'entreprises et d'accompagnement de projet de transformations : réussites, difficultés, questionnements

Bilan de la formation